



RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-7 à L. 2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Villa du Prieuré

LUNDI 19 MAI 2025 à 20 H 30

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la précédente séance

Finances

Adhésion de la commune à l'Agence France Locale (AFL)

Budget principal – Décision modificative n° 1

Budget principal – Décision modificative n° 2

Budget annexe Port – ZMEL – Décision modificative n° 1

Demande de subvention – Fédération des gardes particuliers de la Haute-Savoie

Fixation d'un tarif public pour le Marché des Potiers

Domaine et patrimoine

Délibération sollicitant la dénomination de commune touristique

Logement sociaux - Approbation du plan intercommunal d'attribution 2025-2030

Convention d'occupation précaire du domaine public – Restaurant L'Oasis – Auberge du Bessard

Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal

Questions diverses

A Sevrier, le 13 mai 2025

LE MAIRE,
Bruno LYONNAZ